

**Arrêté du Gouvernement de la Communauté française
portant nomination de membres du conseil
d'administration du Centre hospitalier universitaire de
Liège**

A.Gt 18-03-2010

M.B. 08-06-2010

Le Gouvernement de la Communauté française,

Vu l'arrêté royal n° 542 du 31 mars 1987 portant l'organisation, le fonctionnement et la gestion des hôpitaux universitaires de l'Etat à Liège et à Gand, notamment les articles 4 et 5 modifiés par le décret du 5 juillet 1993;

Arrête :

Article 1^{er}. - Sont désignés en qualité de membres du conseil d'administration du Centre hospitalier universitaire de Liège pour un terme de quatre ans :

- J.-P. LABILLE
- M. FAWAY
- J. COMPERE
- P. LOUIS
- A. BODSON
- P. MAASEN
- J.-M. TRIFFAUX
- J. SEQUARIS
- J. BONHIVERS
- N. MARECHAL
- Y. KREFELD
- S. MARIQUE

Ces mandats viendront à échéance le 31 décembre 2013.

Article 2. - Le présent arrêté entre en vigueur le jour de sa signature.

Bruxelles, le 18 mars 2010.

Le Ministre de l'Enseignement supérieur,

J.-C. MARCOURT